

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE ET SYNDIC

GESTION LOCATIVE

Gestion Locative	8% TTC
	A la charge du mandant, % des sommes encaissées
Assurance Loyers impayés	2,5% TTC
(Loyers impayés, détériorations immobilières, protection juridique)	A la charge du mandant, % des sommes quittancées

SYNDIC

HONORAIRES DE SYNDIC		
Nombre de lots	HT	TTC
Jusqu'à 10 lots	2083,00 € / an	2500,00 € / an
De 11 à 20 lots	212,50 € / lot	255,00 € / lot
De 21 à 50 lots	162,50 € / lot	195,00 € / lot
Plus de 51 lots	137,50 € / lot	165,00 € / lot
PRESTATIONS PARTICULIERES		
	HT	TTC
Coût forfaitaire par vacation		
En heures ouvrables	50,00 €	60,00 €
Hors heures ouvrables	65,00 €	78,00 €
Immatriculation de la copropriété	50,00 €	60,00 €
Frais de mutation (état daté) à la charge exclusive du vendeur	316,67 €	380,00 €
Assemblée générale supplémentaire	250,00 € (forfait)	300,00 € (forfait)
Honoraires sur travaux	Pourcentage voté en Assemblée Générale, en même temps que la résolution travaux. Maximum 4% des travaux TTC.	

N'hésitez pas à nous consulter pour un devis complet et personnalisé.